

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 886

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

523 251 908 RCS Strasbourg.

ADELIOM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Sigle : AD.

Capital : 30000.00 EUR.

Adresse : 3, Place de Haguenau, 67000 Strasbourg.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE ADELIOM CONSEIL PAR LA SOCIETE ADELIOM Aux termes d'un projet de fusion établi le 24/06/2024 (le "Projet de Fusion"), la société ADELIOM CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, ayant son siège ZAC Athelia IV - 392, Avenue des Genévriers 13600 LA CIOTAT, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 832 258 479 (la "Société Absorbée"), transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société ADELIOM, société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, ayant son siège social 3, Place de Haguenau, 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 523 251 908 (la "Société Absorbante"). 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société ADELIOM CONSEIL, Société Absorbée, dont la transmission à la société ADELIOM, Société Absorbante, est prévue : -Montant de l'actif apporté : 265.190 € -Montant du passif pris en charge : 185.477 € -Montant de l'actif net apporté : 79.713 € 2. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange a été fixée à 1 part sociale de la société Adeliom Conseil, Société Absorbée, pour environ 0,356 actions de la société Adeliom, Société Absorbante. 3. Montant de l'augmentation du capital de la société Synovo Group, Société Absorbante, au titre de l'absorption de la société Synovo Manco, Société Absorbée : 1.600 € 4. Montant de la prime de fusion : 33.734,65 € 5. Dépôt du projet de fusion : Le Projet de Fusion établi le 24/06/2024 a été : -déposé le 01.08.2024 et traité le 02.08.2024 au nom de la Société Absorbante, au RCS de Strasbourg ; -déposé le 01.08.2024 et traité le 02.08.2024 au nom de la Société Absorbée, au RCS de Marseille. Monsieur Maxime WOERLY Pour la société ADELIOM Société Absorbante Madame Gaëlle FONTAINE Pour la société ADELIOM CONSEIL Société Absorbée.